

ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Juillet 2009

LA SECURITE EN DEBAT

Une réunion du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est tenue le 17 juin 2009. Le C.I.S.P.D. est composé de 9 maires du canton, de représentants associatifs et de représentants de l'Etat. Participaient à cette réunion : Monsieur François PROISY, Sous-Préfet de Verdun ; Monsieur Alexandre DE BOSCHERE, Procureur de la République et le Colonel CHARTON Commandant le groupement de gendarmerie de la Meuse.

Monsieur PICART a débuté la réunion en remerciant les membres présents ainsi que la gendarmerie pour le bon travail effectué dans la dernière période qui a permis de résoudre plusieurs affaires en cours avec des peines de prison.

Monsieur le Sous Préfet a rappelé l'objectif du CISPD qui est de mettre ensemble tous les acteurs publics ou privés des communes intéressées par les questions de sécurité et par les questions sociales pour la prévention de la délinquance. C'est une instance de concertation pour partager, dialoguer et résoudre les difficultés qui se posent sur un territoire. C'est un partenariat important.

Etain dispose à la fois des caractéristiques d'une petite ville mais aussi d'une zone rurale et les problèmes sont de plus en plus graves, même sur les territoires ruraux.

« La sécurité est l'affaire de tous » rappelle M. le Sous Préfet.

L'Etat est là pour écouter et participer à la réflexion collective afin de tenter de résoudre les problèmes posés. Il peut mettre des moyens à disposition, tant humains que financiers sur certaines actions.

M. le Sous Préfet déplore l'écho qui a été fait dans la presse locale des faits récents qui se sont déroulés à Etain ; il ne faut pas dramatiser, ni affoler les populations. C'est inutile.

Il s'associe au Maire d'Etain pour dire que « nous ne sommes pas à Chicago », pourtant, il précise qu'il se passe des choses à Etain. Il faut y réfléchir et adopter une réponse adéquate.

Monsieur le Procureur de la République de Verdun rappelle également qu'il y a une vraie actualité judiciaire à Etain et que la création d'un CISPD est d'un grand intérêt pour mettre en place des actions cohérentes.

Etain sera le second CISPD créé dans le nord meusien.

Le Colonel CHARTON précise que la gendarmerie n'est pas le partenaire principal du CISPD. Elle est là au même titre que les associations, le collège, les communes, les organismes sociaux...

Il précise en outre que la brigade de gendarmerie fonctionne mieux qu'auparavant depuis quelques temps, elle a bénéficié d'un renfort qualitatif. Il s'associe également au Maire et au Sous Préfet pour dire qu'Etain n'est pas Chicago ! Les choses évoluent d'ailleurs positivement, surtout depuis un mois. Un certain nombre de fauteurs de troubles ont été identifiés et arrêtés. Certains sont incarcérés.

M. Lacouture, Directeur de Cabinet du Préfet, souligne que le CISPD est une idée partagée de la sécurité ; chaque instance prise séparément ne peut rien faire seule. Mettre en commun les informations permettra d'avancer pour atteindre le but principal qui est de régler les petites incivilités. En effet, les grands actes de délinquance restent de la seule compétence de la gendarmerie et du tribunal.

M. le Sous Préfet propose d'associer le 3^e RHC au CISPD dans la mesure où le régiment compte 1200 hommes sur le territoire dont une grande partie de cette population est jeune.

Il annonce ensuite la méthodologie de fonctionnement du CISPD. Nous devons tout d'abord **partir d'un diagnostic exhaustif des problèmes connus sur tout le territoire qui sera fait par la gendarmerie, les élus, les bailleurs sociaux, les acteurs sociaux et tous les partenaires dans un laps de temps assez court (pour septembre par exemple). Ce diagnostic doit être partagé.**

Ensuite, sur la base de ce constat, on pose des priorités d'action et de réflexion commune.

Enfin, on met en place les actions et on fait le bilan.

Jean PICART rappelle les préoccupations locales : la petite délinquance (carreaux cassés, tags, dégradations diverses...) mais aussi des faits plus « lourds » à la limite de la criminalité, la drogue, les vols « à l'arraché »... pour lesquels le CISPD lui paraît bien impuissant.

Un gros effort est fait sur le canton par le monde associatif qui joue un rôle important dans la prévention.

M. LACOUTURE précise bien que le rôle du CISPD c'est la prévention et non la lutte et la répression. Ça, c'est le rôle de la gendarmerie et de la justice.

M. le Principal du Collège Louise Michel présente les difficultés rencontrées l'an passé notamment mais souligne un relatif retour au calme cette année. Il nous informe également que des actions de prévention sont menées en interne, par les personnels de l'Education Nationale mais ils se heurtent parfois aux familles « anti école » ou à celles qui défendent systématiquement leurs enfants.

A ce jour, la réussite scolaire au collège d'Etain est plus que bonne mais il y a toujours un « noyau dur » de 10% soit 40 à 50 élèves qui sont difficiles et qu'on retrouve dès qu'il y a des problèmes.

M. le Procureur expose ensuite quelques cas récents de l'actualité stanoise. Il énonce également quelques moyens dont dispose la justice et leur caractère graduel.

6000 affaires sont portées chaque année au Parquet dont 2000 sont en état d'être jugées. Sur ces 2000 dossiers, 70% sont poursuivies et les 30% restants sont gérés en « alternative aux poursuites » c'est-à-dire sans passer devant le tribunal.

M. LEPINE se réjouit de la création d'un CISPD sur le territoire du Pays d'Etain mais il demande qu'il soit fait « attention de ne pas tomber dans une chasse aux sorcières ». Le Centre Social et Culturel d'Etain suit un certain nombre de jeunes accompagnés par d'autres institutions afin de leur éviter la justice. Parfois, des arrestations viennent s'interposer à des actions « alternatives » en cours.

Par ailleurs le Centre Social réfléchit également à des actions comme l'aide à la parentalité ou l'accompagnement après la prison.

M. le Procureur répond à ces remarques en pointant le fait que le Centre Social n'a pas forcément tous les éléments à sa connaissance et qu'il peut effectivement arriver qu'une incarcération intervienne très vite, en méconnaissance des actions parallèles engagées. C'est dommage mais c'est la sécurité qui prime. Il est cependant certain que l'incarcération n'est pas une fin en soi. Il faut gérer la sortie et sur ce point précis, la Justice est très impuissante notamment en raison d'un défaut d'information.

M. PICART sollicite les Elus et les représentants associatifs membres du CISPD et leur demande de préparer de leur côté leur diagnostic, avant la synthèse et les priorités à définir, au cours d'une rencontre qui se tiendra à l'automne.

PROGRAMME DU LUNDI 13 JUILLET 2009

20 h 30 : rassemblement des autorités et d'un détachement du 3^oRHC - Place de l'Hôtel de Ville – Petit concert de l'Harmonie Stanoise avec la participation des pompiers sur la Place de l'Hôtel de Ville.

21 h 00 : remise de diplômes aux donateurs de sang.

21 h 15 : vin d'honneur ouvert à tous et distribution des lampions.

Vers 22 h : départ du cortège pour le stade avec bal (orchestre AMBIANCE) et restauration sur place .

Vers 23 h : feu d'artifice tiré par la société PYROTECH.

Etain et l'insécurité : Info ou Intox

A travers différents articles de presse et la rumeur aidant, la ville d'Etain est montrée du doigt, depuis plusieurs semaines, pour sa délinquance et sa criminalité.

Qu'en est-il vraiment ?

Il est vrai que le nombre d'incidents et de méfaits est plus important qu'il y a 10 ou 15 ans.

Mais cette évolution, hélas, n'est que le reflet de notre société. En effet si vous comparez des villes de même envergure, l'insécurité à Etain se situe dans la moyenne.

Notons également que les incidents les plus graves sont en général causés par des personnes extérieures à Etain, ce sont de petites bandes organisées qui gravitent autour de différentes communes.

Alors cessons de considérer notre ville comme le berceau Nord Meusien de la criminalité et de la délinquance !

Et NON, la municipalité ne cherche ni à étouffer ni à minimiser les méfaits qui touchent notre ville, en effet c'est par la transparence et la communication entre habitants que nous pourrons lutter contre la délinquance.

***La sécurité, l'affaire de tous :** soyez plus attentif et ne laissez pas entrer des inconnus pour quelque motif que ce soit. Exemple en Mars, deux escrocs de l'extérieur se sont présentés au domicile de trois personnes âgées et venaient « de la part du Maire ... ».

***La Gendarmerie :** n'hésitez pas à la contacter et n'oubliez pas le service proposé pendant les vacances estivales. Signalez les dates de vos absences et les gendarmes s'organiseront pour inclure votre habitation dans leur ronde de surveillance.

David MONTINI
Conseiller Municipal

8 EMPLOIS SUPPRIMES

La fabrique de matelas Klépal a déposé le bilan avec liquidation.

Huit salariés sont licenciés.

En mai, ce sont 36 000 nouveaux chômeurs et de 500 000 à 600 000 de plus d'ici à la fin de 2009 !